

## Election du 4 décembre 2014 :

# Malgré un recul, la CGT maintient sa première place dans la Fonction publique

**L**a Ministre de la Fonction publique vient de communiquer les résultats officiels des consultations électorales dans la Fonction publique. Le taux de participation, proche de 53% des inscrits, marque l'attachement des agents publics à la démocratie sociale. Avec un score de 23% et 8 sièges pour la mesure de représentativité au Conseil Commun, la CGT demeure la première force syndicale dans la Fonction publique, avec 4 points d'avance sur sa suivante.

Pour la Fonction publique de l'Etat, la participation est de 52,3%, en recul de 0,5 point par rapport au dernier scrutin et de 8 points par rapport à 2010.

L'origine de ces reculs est parfaitement identifiée et peut être quasi intégralement imputée au scrutin électronique mis en œuvre au Ministère de l'Education Nationale (MEN). L'introduction, en 2011, de ce mode de scrutin a fait tomber la participation dans ce ministère de 64,1% en 2010 à 41,54% aujourd'hui. Malgré ce précédent, le MEN a étendu cette procédure de vote aux Comités Consultatifs de l'Enseignement Privé sous contrat et, dans ce secteur, la participation vient de chuter de 58% à 32%. Pour la CGT, la démonstration est faite : pour le prochain scrutin, tous les agents de la Fonction publique doivent pouvoir voter à l'urne.

Au-delà de ces difficultés les agents de la Fonction publique de l'Etat viennent d'exprimer leur opinion. Cinq organisations syndicales recueillent entre 13 et 17% des voix au Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'Etat (CSFPE). Avec 13,4% des voix, la CGT se situe en cinquième position à 3,6 points derrière le premier syndicat dans la FPE.

La CGT enregistre un recul de 2,45 points par rapport à 2011, mais conserve ses 3 sièges au CSFPE. L'UGFF-CGT remercie tous les agents qui lui ont accordé sa confiance et salue les militantes et militants qui se sont fortement impliqués – es dans la campagne électorale, malgré un contexte particulièrement difficile. Elle entend le signal donné par les électeurs et va redoubler ses efforts pour mieux porter les revendications des fonctionnaires et des agents non-titulaires.

Aujourd'hui, le gouvernement issu des élections de 2012, à l'encontre des promesses, poursuit et amplifie une politique d'austérité qui se traduit, pour les agents de la Fonction publique, par un gel des salaires, une remise en cause du droit à la carrière, des suppressions d'emplois et des abandons de missions dans de nombreux ministères et établissements publics.

Face aux difficultés de celles et ceux qui accomplissent au quotidien les missions au service de toutes et tous, la CGT affirme que l'heure n'est pas à la résignation et que d'autres orientations sont possibles.

Dans les prochaines semaines, la CGT ira à la rencontre de tous les agents, pour engager avec eux les mobilisations nécessaires pour imposer d'autres choix. Elle s'adressera rapidement à l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique pour leur proposer une initiative en ce sens.

Montreuil, le 9 décembre 2014